

## **L'Algérie ambitionne de conclure 20 accords bilatéraux dans le cadre du processus de son adhésion à l'OMC (Benbada)**



**ALGER - L'Algérie ambitionne de conclure au moins 20 accords bilatéraux dans le cadre de son processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont quatre avant la fin de 2013, a indiqué dimanche à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.**

En marge de l'ouverture d'une session de formation au profit des cadres de pays arabes candidats à l'adhésion à l'OMC, M. Benbada a affirmé que l'Algérie dans le cadre de son adhésion à l'OMC a conclu jusqu'à présent cinq accords outre quatre autres en cours d'étude.

Cinq (5) accords bilatéraux avec l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil, Venezuela et Cuba ont été signés par l'Algérie dans le cadre des négociations pour son accession à l'OMC, avait annoncé le ministère du commerce soulignant que trois autres conventions avec l'Australie, la Suisse et la Nouvelle Zélande étaient prêts à la signature.

Le ministre a estimé que ces accords "sont d'une grande importance car ils constituent un support aux volets technique et politique", et contribuent à l'avancement des négociations multilatérales, affirmant que les négociations avec les principaux partenaires notamment l'Union Européenne (UE) et les Etats unis se poursuivaient toujours.

M. Benbada a affirmé que son département a adressé au nouveau président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'organisation Alberto Dialoto, une invitation officielle pour visiter l'Algérie prévoyant que cette visite intervienne le mois prochain "pour arrêter le calendrier des prochaines étapes".

Le 11ème round des négociations concernant l'accession de l'Algérie à cette organisation prévu pour le mois de juillet dernier a été reporté à une date ultérieure suite au changement survenu à la tête du groupe de travail chargé de l'adhésion de l'Algérie au système de commerce mondial.

Dans ce contexte le ministre a indiqué que "si l'Algérie n'avait pas connu la situation particulière des années 90, elle serait déjà membre de l'OMC", expliquant que l'adhésion à cet organisme relevait d'un "processus complexe".

L'Algérie s'est exprimée officiellement sur ce sujet d'autant plus, a-t-il dit que l'article 12 des lois de l'organisation sur les négociations en général et les conditions d'adhésion (...) reste ambiguë et constitue "un obstacle" pour l'accès de plusieurs pays.

Il a déploré la politique de "deux poids deux mesures" dans le traitement des dossiers de négociations pour certains Etats, ajoutant que "l'Algérie qui est attachée à son accession à l'organisation le plus rapidement possible veille dans le même temps à la défense de ses intérêts économiques vitaux".

Pour M. Benbada, l'accès à l'OMC n'est pas une fin en soi. Le plus important, a-t-il dit, est l'ouverture au système économique et commercial mondial et multilatéral, au regard des avantages qu'il offre en terme d'équilibre des relations.

La récente crise mondiale a révélé que ces règles n'ont pas été observées par les Etats mêmes qui les ont élaborées, a-t-il regretté.

Sur un autre registre, M. Benbada a estimé que le commerce interarabe "demeure faible", mais avec "la mise en œuvre de l'accord de la zone arabe de libre échange, il commence à connaître une relance, en passant de 3% à 5% actuellement".

Cette relance "est encourageante mais insuffisante, car il subsiste des entraves objectives dont la question de l'accord sur les règles d'origine, en raison d'une divergence des vues entre le pays du Machreq et du Maghreb autour de la façon de définir et d'évaluer les règles d'origines", a-t-il souligné.

Des négociations entre les experts sont en cours au niveau de la Ligue arabe en vue de réaliser un progrès dans ce processus, a-t-il ajouté.

Concernant l'atelier de formation au profit des cadres des états arabes qui œuvrent à adhérer à l'Organisation mondiale de commerce (OMC), le ministre a affirmé que l'objectif était de "soutenir les capacités humaines de ces états en vue de leur permettre d'acquérir certaines techniques et tirer profit des expériences des états qui étaient les premiers à adhérer à cette organisation".

Le représentant de la Banque islamique de développement (BID), Mohamed Ali a indiqué pour sa part que cet atelier organisé par la Banque s'inscrivait dans le cadre du programme des aides techniques et de la formation des capacités des pays arabes membres dans l'Organisation de la coopération islamique (OCI), rappelant que 8 états arabes dont l'Algérie aspirent à adhérer à l'OMC.

Lors de cette session, qui durera 4 jours, les engagements et les concessions exigées aux pays qui veulent adhérer à l'OMC seront passées en revue, outre l'explication des difficultés qui peuvent entraver ces négociations en vue de tirer profit des expériences des pays arabes qui ont réalisés de grands pas dans le processus d'adhésion et les états arabes ayant adhéré à cette organisation.